



FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT (FMMD) A QUITO, ÉQUATEUR

JOURNEE DE LA SOCIETE CIVILE, 22 JANVIER 2020

Note d'information

Thème 5

Criminalisation des migrants et des personnes qui les aident

Introduction

La criminalisation de l'entrée ou du séjour irréguliers des migrants a un coût humain grave et durable : la détention prolongée, sinon indéfinie et son impact profond sur la santé mentale, le retour forcé en violation des normes des droits humains, l'absence de régularisation, la séparation de la famille et la restriction à l'accès à la justice, aux services ou aux avantages sociaux. Elle a également des conséquences beaucoup plus vastes et parfois imprévisibles.

Pour justifier leurs approches de criminalisation, les États adoptent souvent non seulement une législation répressive, mais aussi suscitent l'adhésion des parlementaires et du grand public. Très souvent, dans de nombreux contextes, cela se fait en approuvant ou en acceptant implicitement le récit antimigration de mouvements populistes ou de partis politiques. Une autre façon de préparer le terrain pour la criminalisation des migrants consiste à ne pas lutter contre les discours de haine ou les diverses formes de harcèlement ou d'abus contre les migrants, les réfugiés ou les étrangers en général. En présentant les migrants en situation irrégulière comme des envahisseurs, des contrevenants aux lois et des profiteurs, plutôt que des êtres humains ayant des droits, des aspirations, des qualités et des défauts, les législateurs ou ceux qui les soutiennent, peuvent « vendre » des lois restrictives et répressives comme préservant la sécurité et l'intérêt nationaux.

La criminalisation des migrants est également présentée comme faisant partie intégrante de l'effort mondial de lutte contre les crimes internationaux de trafic illicite des migrants et de traite des personnes, cachant commodément l'inefficacité de ces mesures et le très mauvais bilan mondial d'arrestation et de poursuite des réseaux internationaux de traite et de trafic.

Une partie de la même logique est la criminalisation de ceux qui aident les migrants, touchant également à l'une des valeurs les plus fondamentales sur lesquelles presque toutes les sociétés sont construites : la solidarité et l'altruisme. Ici encore, la criminalisation peut prendre diverses formes :



interdire aux médecins et aux infirmières de fournir des services de santé aux migrants en situation irrégulière, pénaliser les enseignants qui ont inscrit des enfants migrants en situation irrégulière dans l'enseignement primaire, criminaliser ceux qui offrent un abri ou une aide humanitaire aux migrants en situation irrégulière, ainsi qu'arrêter et détenir des individus pour avoir secouru des migrants en mer, bref pour leur avoir sauvé la vie. Il y a une question ici, peut-être abrupte et peu diplomatique pour certains, qui doit être soulevée. Comment un État peut-il atteindre un niveau aussi bas en matière d'éthique en empêchant des êtres humains de sauver d'autres êtres humains ? Parce que la criminalisation empêche en effet la solidarité, parce que la criminalisation injecte une culture de la peur, et parce que la criminalisation signifie *de facto* accepter que certaines vies ne soient pas sauvées, que la vie de certains êtres humains, qui se trouvent être des migrants à un certain moment, ne vaille pas la peine d'être sauvée.

Objectifs de la session du matin: cartographie des tendances et des défis

1. Quelles sont certaines des pratiques que vous observez dans votre région en ce qui concerne la criminalisation des migrants et de ceux qui les aident ? S'agit-il de nouvelles pratiques ou se sont-elles poursuivies au cours des dernières années (ou décennies) ?
2. Quelle a été votre expérience de l'impact de la criminalisation sur « l'accès des migrants aux services quel que soit leur statut » (tant au niveau individuel qu'au niveau communautaire) ?
3. Pouvez-vous partager quelques bonnes pratiques offrant des alternatives à la criminalisation, en particulier des alternatives à la détention et des mesures qui « construisent un mur coupe-feu » entre les autorités d'immigration et celles qui fournissent des services aux migrants en situation irrégulière, en particulier la santé et l'éducation ?

Objectifs de la séance de l'après-midi

1. Quelles solutions / initiatives / partenariats connaissez-vous pour lutter contre la criminalisation ? Surtout dans les domaines suivants :
 - a. Pare-feu entre fournisseurs de services / justice et application de la loi en matière d'immigration
 - b. Alternatives à la détention
 - c. Assistance humanitaire aux migrants en situation irrégulière (par exemple, sauver des vies en mer, offrir de la nourriture ou un abri)
2. Quels éléments rendent ces initiatives ou partenariats reproductibles ? Quel rôle la société civile a-t-elle joué pour soutenir ces initiatives ?
3. Comment décririez-vous la relation entre le récit sur les migrants et la migration dans votre pays / région et les mesures prises pour criminaliser (ou NE PAS criminaliser) les migrants ou ceux qui les aident ? Lorsqu'un récit promeut la criminalisation, quelles mesures peut-on prendre pour changer le récit sur la migration dans votre pays / région ? Que peut-on



Global Forum on
MIGRATION & DEVELOPMENT
Civil Society  2019 Quito - Ecuador



apprendre des contextes où il y a un récit essayant de lutter contre la criminalisation ? Que peut faire la société civile pour influencer le récit sur la migration ?